



LE REGISTRE
DE
La Municipalité de Savigny
PENDANT LA RÉVOLUTION

DU 30 NOVEMBRE 1791 AU 4 PLUVIOSE AN IV (*)

LE pillage durait depuis deux ans, lorsque la municipalité eut enfin l'idée de prendre quelques mesures préventives. Elle constate, le 11 octobre 1793, que les bâtiments sont sans portes et fenêtres; que des malfaiteurs peuvent y entrer librement; elle déclare qu'il convient d'enlever les matériaux et les effets les plus portatifs et faciles à voler. Elle se fait aider pour ce travail par un maçon et un charpentier, Jean F*** et Barthélemy R***. Singulier choix qui portait sur deux citoyens signalés eux-mêmes parmi les pillards dans plusieurs procès-verbaux! On transporte chez un officier municipal, qui en est

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* de Mars 1891.